



Le Prône de Plouvien

Ar pignoun zo oc'h hoja e ti A... : le pignon bouge chez A... (= A...est sur le point d'accoucher)

Ar pignoun zo kouezet e ti A... : le pignon est tombé chez A...(= A... a accouché)

Informations Générales

Courriel : mairie@plouvien.fr - Annonces : prone@plouvien.fr - Site internet : www.plouvien.fr

MEMENTO - MAT DA C'HOZOUZ

MAIRIE :	☎ 02 98 40 91 16	MAM AM STAM GRAM :	☎ 07 70 02 33 09
ALSH :	☎ 06 65 60 61 28	RAYONS DE SOLEIL	☎ 06 62 73 93 60
CRECHE "Au Clair de la Lune"	☎ 02 98 40 93 72	RPAM PLABENNEC :	rpam@plabennec.fr
CCPA - ASTREINTE EAU ET ASSAINIS. :	☎ 06 08 41 49 75		☎ 02 98 36 83 42
POMPIERS :	☎ 18 ou 112	TAXI DOUERIN	☎ 02 98 40 98 07
GENDARMERIE :	☎ 17	Assistante Sociale : Lannilis	☎ 02 98 04 02 65
SAMU :	☎ 15	CLIC : permanence téléphonique pour prise de RDV du lundi au jeudi de 9 ^h à 12 ^h	☎ 02 98 21 02 02
MÉDECIN : Appeler le centre	☎ 15	ALCOOL ASSISTANCE Plouvien-Ploudalmézeau	
PHARMACIE de garde	☎ 32 37		☎ 06 71 02 81 29
Plouvien : pharmacie.plouvien@gmail.com		RESTOS DU CŒUR LANNILIS	☎ 09 62 13 99 14
CABINETS INFIRMIERS :		Distribution les mardis et jeudis (13:45-16:00) (inscriptions même date de 9:30 à 11:30) - restoducoeur.lannilis@orange.fr	
• RUE DE BESQUIEN	☎ 02 98 40 00 56	ADMR DES 2 ABERS - plabennec@29.admr.org	
• PLACE DE LA MAIRIE	☎ 02 29 02 64 09	SECOURS CATHOLIQUE PLABENNEC : ☎ 06 38 64 05 94	
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE :	☎ 02 98 40 97 83	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :	
PLOUVIEN SOLIDAIRE : ☎ 06 49 25 59 27 ou 06 21 36 04 12		www.caf.fr . RDV au :	☎ 0810 25 29 30
plouviensolidaire@gmail.com -			
https://plouvien-solidaire.asso-web.com			

À Plouvien

INFORMATIONS MUNICIPALES

☞ **PERMANENCE D'ÉLUS** : Hervé OLDANI, Maire, sera absent samedi 27/2. Possibilité de prendre RDV au ☎ 02 98 40 91 16 ou par mail : mairie@plouvien.fr. Martial CONGAR, adjoint à l'Animation, Enfance et Jeunesse, sera absent le lundi 1^{er} mars.

☞ **URBANISME** : **Déclarations préalables** : *Eric HELY, abri de jardin : 7 rue Simone Veil. *Bruno GRALL, 55 rue des Abers, mur enduit en parpaings + clôture de jardin mitoyenne : 395 rue de Kerglien. *Michel CAM, aménagement du garage en pièce et remplacement porte de garage par baie vitrée : 47 rue des Glénan. *Elodie JESTIN, véranda : Gorrequéar. *Jacques ABARNOU, surélévation de l'habitation et modification de façade : Kerléo. *Yannig VOSGIEN et Mallory GRUBER, extension habitation : 94 rue François Madec. **Demandes de permis de construire** : *Marc BOSSARD, Le Drennec, habitation : 4 rue d'Ouessant. *Florian VALADIER, Gouesnou, habitation : 6 rue d'Ouessant. **Permis de construire accordés** : *Xavier LOUVEAU, garage indépendant de la maison : 7 rue Glenmor. *Cyril MADEC et Adeline BALCON, carport et abri de jardin : 88 rue François Madec. **Permis d'aménager accordés** : Emmanuel KERMARREC, le Relecq-kerhuon, création d'un lotissement de 3 lots d'habitation : rue Duchesse Anne.

☞ **RUES DE CORNOUAILLE ET DU TRÉGOR – TRAVAUX** : Le Conseil Municipal du 12 septembre 2020, profitant des travaux de réseaux sur le futur lotissement, a décidé d'enfouir une partie des réseaux aériens de la rue de Cornouaille. Par ailleurs, afin de sécuriser le giratoire, ce même Conseil a décidé de mettre en place 2 mats supportant des projecteurs pour éclairer les 2 passages piétons vers la rue de Cornouaille et vers Plabennec. Ces 2 chantiers débutés lundi 22/2 entraineront des perturbations sur 4 semaines, durée prévisionnelle du chantier : Circulation, stationnement et raccordements des lignes enterrées aux propriétés. Le Maire vous demande de la patience et rappelle que les services municipaux et les élus sont à votre disposition pour toute suggestion ou difficulté.

☞ **AUX DETENTEURS NON PROFESSIONNELS DE PORCS ET SANGLIERS** - Maintenir le territoire indemne de la peste porcine africaine : La peste porcine africaine est une maladie virale animale qui touche exclusivement les porcs domestiques et les sangliers. Elle est transmissible d'animal à animal par contact. La Préfecture demande aux détenteurs de porcs et sangliers domestiques (hors élevage professionnel) de déclarer et identifier leurs animaux auprès de l'Etablissement Départemental de l'Élevage (EDE : 02 98 52 49 59). Sur l'élevage, des mesures sanitaires et de protections physiques doivent être prises pour empêcher les intrusions extérieures.



LA COMMUNE RECRUTE Un agent technique polyvalent F/H au 1^{er} mai 2021

Lettre de motivation + C.V. à déposer pour le 2 avril 2021 par courriel : mairie@plouvien.fr ou par courrier. Infos sur le site internet : www.plouvien.fr

CULTE CATHOLIQUE

Messes du dimanche 28/2 (2^{ème} dimanche de carême) : à 9:30 à Lannilis ; à 11:00 à Plabennec ; à 11:00 au Folgoët. www.ndfolgoet.fr/confinement-communication.mp-plabennec@ndfolgoet.fr

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

 ☎ 02 98 84 40 35 - www.pays-des-abers.fr 

Semaine 9 (du 1^{er} au 5 mars) : zone B

Lundi 1^{er} : Kermerrien. **Mercredi 3** : Tariéc, Le Créo, Kericuff, Kerilien, Ruméan, Camhars, Kerhad, Roscoarec, Keradraon, Kergroas, Kerventéan, Kerhals, le Crann, Kergeorges, Toul Ar Bléis, Feunteunigou et St-Jean Balanant (maisons au nord du quartier de Feunteunigou uniquement, le long de la RD). **Jeu-di 4** : Kerabo (partie Plouvien), Poulcaër.

MÉDIATHÈQUE



☎ 02 98 40 92 59
mediatheque@plouvien.fr
www.livrecommelair.fr

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE à partir du 16 janvier

mercredi	10:00-12:00 / 14:00-17:45
jeudi	16:30-17:45
vendredi	14:00-17:45
samedi	10:00-12:00 / 14:00-17:00

ASSOCIATIONS

♦ **PLOUVIEN SOLIDAIRE** : Vente ouverte à tous : mercredi 10/3 de 14:00 à 17:00 ; Distribution sur RDV le mercredi 3/3. plouviensolidaire@gmail.com ☎ 06 21 36 04 12 et 06 49 25 59 27.

♦ **CLUB ESPÉRANCE** : Le renouvellement et les nouvelles adhésions sont à effectuer dès à présent. La crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser nos activités ; aussi à titre exceptionnel, la cotisation 2021 sera de 10 € au lieu de 16 €. Vous pouvez déposer votre chèque avec votre adresse, date naissance, numéro de téléphone et mail dans la boîte aux lettres chez Anastasie COZIAN, Jean Louis DENIEL ou Joëlle KUCHARSKI.

♦ **U.N.C.** : En raison des conditions sanitaires, l'assemblée générale n'aura pas lieu à la date prévue. Nous vous invitons à déposer vos cotisations par chèque dans la **boîte aux lettres de la mairie**. Anciens combattants : 20 € + journal : 9 €, veuves et sympathisants : 12,50 €. À déposer pour le 6 mars dernier délai.

WOW! Médiathèque de Plouviennaise Animations (sur inscription) Vacances de Février 2021

Kamishibai Lecture à la manière japonaise !	24 Février 3-5 ans 10h30/11h 3 Mars 6-9 ans 14h30/15h
27 Février 4-6 ans 10h30/11h30 6 Mars 7-10 ans 10h30/11h30	Heure des Histoires Lecture d'histoires et atelier Jeux de société
Tournoi Jeux vidéo Venez jouer entre amis ! Des rires et de l'action ! Espace multimédia ouvert : Nouveaux jeux en consultation	5 Mars 14h30/15h30 Dès 8 ans
5 Mars 2 séances : 9h30/10h et 10h30/11h	BBbouquine Lecture et comptines pour les enfants de 6 mois à 3 ans.

Médiathèque de Plouviennaise, 75 rue Laënnec 29 860 Plouviennaise
 02 98 40 92 59 - mediatheque@plouvien.fr

COMMERCE & SERVICES

♦ **CRÉA'LINE**, votre atelier de couture «retouche et création» est là pour vous. Ne jetez plus vos vêtements, faites les réparer. L'atelier est ouvert sur RDV au ☎ 06 64 44 80 47 ou par mail crealine29860@gmail.com

♦ **DECODIDOI** : Nicole LE BRIS, tapissière d'ameublement,

♦ **LE MOULIN DE GARÉNA** à Plouviennaise ouvre une **boutique d'artisanat** pendant les vacances. Bijoux en crochet, sculptures de femmes en paverpol, maisons de fées, maisons de pêcheurs et phares en bois flotté seront vendus au profit de l'association "Histoire de voir un peu" de Plouguerneau (aide la recherche sur les maladies de la rétine). Jusqu'au dimanche 28/2 de 14:00 à 17:30 (sauf dimanche 28 : 10:00-12:00 / 14:00-17:30). Protocole sanitaire à respecter, masque obligatoire. Photos sur www.garena-receptions.com et sur Facebook "Histoire de voir un peu". Contact : ☎ 06 49 22 52 15 / lemoulindegarena.receptions@gmail.com / histoiredavoirunpeu@gmail.com

EMPLOI

⇒ **RECHERCHE** personnel pour **plantation d'échalotes** ☎ 06 69 42 95 16.

⇒ **L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE RECRUTE** : Pour assurer pleinement ses missions, l'armée de l'Air et de l'Espace recrutera et formera près de 3 000 jeunes français de 17 à 30 ans, dans plus de 50 métiers différents (et de 16 à 18 ans pour intégrer une scolarité à l'École d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air à Saintes). **Elèves officiers du personnel navigant (EOPN) : 70 postes proposés (3 types de formations professionnelles)**. Nos futurs pilotes (chasse, transport, hélicoptère, drone) et navigateurs qui servent sous contrat (20 ans en moyenne). Sélection : baccalauréat, s'adresse aux jeunes gens motivés pour suivre une formation particulièrement exigeante. *Ne pas confondre avec le concours d'entrée à l'École de l'Air et de l'Espace (niveau CPGE) qui forme les officiers de carrière qui ont vocation à participer, à terme, au haut commandement de notre armée. (devenir-aviateur.fr)* **Officiers sous contrat du personnel non navigant (OSC PNN) : 50 postes proposés**. Nos cadres des filières techniques ou administratives, solides appuis du commandement. Sélection : étudiant(e)s diplômé(e)s (bac + 3 à bac + 5 et plus). **Elèves sous-officiers (ESO) : 1 500 postes proposés** (35 types de formations professionnelles). Spécialistes, ce sont nos futurs chefs d'équipes (sous contrat puis de carrière). Sélection : baccalauréat. Possibilité d'anticipation des candidatures dès le second trimestre de terminale, pour celles ou ceux qui ne souhaiteraient pas poursuivre des études supérieures. **Militaires tech-**

niciens de l'Air (MTA) : 950 postes proposés (29 types de formations professionnelles). Nos aides-spécialistes (sous contrat). Sélection : de 3^{ème} au baccalauréat (les filières professionnelles en adéquation sont privilégiées pour ce type de recrutement). Recrutement et formation pour : Opérations aériennes (contrôleur aérien, météorologiste, etc.) ; Système aéronautique et mécanique générale (mécanicien « avion », électronicien, armurier, etc.) ; Systèmes d'information et de communication (informaticien, télécommunication, radar, etc.) ; Renseignement (technicien renseignement d'origine image, linguiste, interception et brouillage, etc.) ; Sécurité/Protection (commando parachutiste de l'Air, fusilier parachutiste, maître-chien, pompier de l'air, etc.) ; Bâtiment/Infrastructure (spécialiste de la construction opérationnelle d'infrastructure, électrotechnicien opérationnel des infrastructures aéronautiques) ; Ressources humaines (gestionnaire R.H., secrétaire, comptable, etc.) ; Transport/Logistique (logisticien, transit aérien) ; Préparation physique (moniteur d'entraînement physique militaire et sportif) ; Hôtellerie/Restauration (gestionnaire restauration et hôtellerie) ; Communication (technicien métier de l'image). **Autres recrutements (École de l'Air, EETAA Saintes, EPAA, CPGE, etc.) : près de 400 places**. Pour informer la population ciblée, le bureau « Air et Espace » du Finistère est situé au 8 bis rue Colbert à Brest (intégré au CIRFA). Permanences à Quimper, Quimperlé et Morlaix (sur RDV au 02 98 22 07 70).

PETITES ANNONCES

À VENDRE : cause déménagement, vend grande cage à oiseaux sur roulettes, 6 perruches, nid + bac et graines, T.B.E., 100 € ☎ 06 82 24 79 24.

À DONNER : cause départ, un buffet de cuisine et un canapé 3 places ☎ 06 42 53 14 32.

Près de chez vous

CCPA



Horaires d'ouverture : 8:30-12:00 / 13:30-17:30

☎ 02 98 37 66 00 / accueil@pays-des-abers.fr

ACCUEIL EMPLOI : ☎ 02 90 85 30 12

accueil.emploi@pays-des-abers.fr - www.pays-des-abers.fr

ÉCOLES - SKOLIQU

☎ **MFR DE PLABENNEC ET PLOUDANIEL** : PORTES OUVERTES, samedi 13/3 (de 9:00 à 17:00) - sur RDV (*Possibilité de RDV les mercredis également*). Formations scolaires par alternance: 4^{ème} ou 3^{ème} Découverte des métiers (avec possibilité d'effectuer des stages dans tous les domaines afin de trouver votre orientation). Formations scolaires par alternance ou par apprentissage : CAPA et BAC PRO dans les métiers du Paysage, de l'Horticulture et de l'Agriculture. Formations Adultes par Contrat d'alternance ou apprentissage : Titre Professionnel Maçon en Voiries et Réseaux, Certificat de Spécialisation Constructions Paysagères, CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivité, CAP Fleuriste. Renseignements au 02 98 40 40 73 - mfr.plabennec@mfr.asso.fr - www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr.

☎ **COLLÈGE SAINT-JOSEPH DE PLABENNEC** : Inscriptions en 6^{ème}, PORTES OUVERTES VIRTUELLES ET VISITES DU COLLÈGE : Les vendredi 12, de 17:00 à 20:00 et samedi 13/3 de 9:30 à 12:30, Visite virtuelle : présentations thématiques à distance, questions / réponses avec les responsables, prise de RDV... en se connectant sur le site du collège - Visites individuelles : proposées le soir à 17:00 et le mercredi après-midi sur RDV. Pour les élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur, les dossiers d'inscription peuvent être demandés dès maintenant au secrétariat au ☎ 02 98 40 41 17 ou par

mail à secretariat-profs@saint-joseph-plabennec.org et déposés dès le 12/3 et au plus tard le 16/4.

☎ **MFR DE ST RENAN**, 4 route du Mengleuz, JOURNÉES D'INFORMATION les vendredi 12, de 17:00 à 20:00 et samedi 13/3, de 9:00 à 17:00 (sur RDV), afin de présenter ses différentes filières de formations par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison Familiale. Formations initiales : *4^{ème} et 3^{ème} d'orientation avec des stages multi-professionnels, *CAP(A) «Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural» 2 ans : stages dans les secteurs des services à la personne et vente-accueil (produits alimentaires), *Bac Pro «Services aux Personnes et aux Territoires» 3 ans : stages dans les secteurs des services : santé, social et animation des territoires ; Formation continue : *CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance (ancien CAP Petite Enfance) : 9 mois (de septembre à mai), *Accompagnement à la V.A.E. Renseignements et informations : mfr.st-renan@mfr.asso.fr - www.mfr-strenan.com ☎ 02.98.84.21.58. Portes ouvertes suivantes : vendredi 4 juin 2021 (16^h-19^h)

☎ **MFR DE PLOUNÉVEZ-LOCHRIST** : Établissement de formations par alternance organise ses PORTES OUVERTES sur RDV avec un accueil individualisé les vendredi 12 de 17:00 à 20:00 et samedi 13/3 de 9:00 à 17:00. Pour tout renseignement : ☎ 02 98 61 41 30.

DIVERS

• **COLLECTE DES RESTOS DU CŒUR. ON COMPTE SUR VOUS** : Les bénévoles des restos du cœur vous attendent le vendredi 5 et le samedi 6/3 à la sortie des supermarchés de Plabennec, Plouguerneau, Lannilis et Landéda. Mobilisons-nous pour ces journées de solidarité !

• **CAMPAGNE D'ETE 2021 DES RESTOS DU CŒUR DE LANNILIS**. Les distributions auront lieu de 13:30 à 16:15 le mardi 23/3. Les inscriptions auront lieu aux mêmes dates de 9:00 à 12:00. Se présenter muni des justificatifs originaux des charges et ressources. Restos du Cœur de Lannilis, 2 Allée Verte - ☎ 09 62 13 99 14 - mail : restoducoeur.lannilis@orange.fr.

• **PERMANENCES DU CONCILIEUR DE JUSTICE** : M. Jean-Pierre LUSSOU, conciliateur de justice pour les communes du canton de Plabennec (ancienne délimitation), tiendra sa permanence sur RDV, en Mairie de Plouviennec lundi 8 mars, de 14:00 à 17:00. Pour prendre RDV, s'adresser au secrétariat de la Mairie de PLOUVIENNEC ☎ 02 98 40 91 16.

• **KORN-BOUD n° 14** : en vente à la boulangerie Lelling et à Ti Local (5 €) ; au sommaire Leskelen, les oiseaux de Jean-Louis Tréguier, le costume breton...

• **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS** : permet à des enfants âgés entre 6 et 12 ans de partir en vacances 15 jours. Cette année, grâce à des familles, ils pourront partir en juillet (du 16 au 30/7) et août (30/7 au 16/8). Les enfants accueillis sont principalement des enfants de la Marne, de Paris, du Finistère, du Maine & Loire dont les parents sont bénéficiaires du Secours Populaire. La procédure comprend : la visite des familles par deux bénévoles du comité durant laquelle nous échangeons sur votre projet d'accueil et de la constitution d'un dossier (certificat médical de non-contagion, l'extrait du casier judiciaire volet n°3 et les attestations d'assurance).

Chaque année, nous organisons une réunion pour répondre à toutes les questions. Compte tenu de la crise sanitaire, nous espérons mener à bien cette action, mais la préservation de la santé de chacun reste notre priorité. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ces actions de solidarité. Permanences du service accès vacances : Lundi : 14:00 - 16:30 - Mardi : 9:00 - 12:00 - Jeudi : 9:00 - 12:00. ☎ 02 98 44 48 90 - vacances@spf29.org.

• **ASP-RESPECTE DU LÉON** : Accompagnement, Soutien, Présence, auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD). L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission. ☎ 06 04 09 57 99 - Courriel : aspduleon@orange.fr - 7, rue Alsace Lorraine 29260 Lesneven.

• **LES AMIS DU MONDE** : Une fabrication de pastès exceptionnelle fait par Henry, boulanger de Meneham, vendredi 26/2 au four à pain de Meneham à Kerlouan. ☎ : 06 82 47 85 89 L.A.D.M. Les pastès seront disponibles à partir de 12:00 au four à pain en bas du village. Prix : 4€ le pastès, 1€ la brioche.

• **STAGE DE THEATRE** : Kinniget e vo ur staj c'hoariva evit ar vugale gant Ar Vro Bagan e-pad ar vakañsoù. Ar Vro Bagan proposera un stage de théâtre pour enfants pendant les vacances, les 1, 2, 3 et 4 mars. E brezhoneg/en breton: 10:30-12:00. E galleg/en français: 14:00-15:30. Sur inscription à Ar Vro Bagan - 95 Hellez Tosta - 29880 Plouguerneau - 02 98 04 50 06 - arvrobagan@orange.fr.

• **ESPACE PARENTS-ENFANTS** : reprise des ateliers "Café parents" à la Maison de l'Enfance de Lannilis à partir du mardi 9/3. Accueil gratuit de 9:30 à 11:30 sur inscription obligatoire (limite de 4 familles). ☎ 02 98 37 21 28 ou rpam@lannilis.bzh.

PIEGEAGE DES RONGEURS AQUATIQUES NUISIBLES SUR LE BAS-LEON

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon lance un appel à bénévoles pour le piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles (rats musqués, ragondins). Introduits dans les années 50 pour l'élevage, ces rongeurs sont en constante progression et responsables de dégâts sur les berges des cours d'eau. Cette mission d'utilité publique est donc nécessaire pour protéger le patrimoine naturel du territoire. Si vous êtes intéressés, des cages sont mises à votre disposition à compter du 1^{er} mars. Vous pourrez les retirer au siège du Syndicat des Eaux du Bas-Léon à Kernilis en contactant Mr. Kilian BRIAND au 06 32 10 68 05. Pour récompenser l'investissement des piégeurs, chaque prise est rémunérée par le syndicat à hauteur de 3,00 €. Besoin de plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis 2012, il fait l'objet de deux arrêtés ministériels, est classé dans la liste des dangers sanitaires de 2^{ème} catégorie pour l'abeille domestique et est considéré comme une espèce exotique envahissante.

Le Finistère est depuis 2016 le département breton le plus touché par le frelon asiatique.

Les risques liés à la prolifération de cet insecte sont les suivants :

- **Risques pour l'apiculture** : le régime alimentaire du frelon asiatique est essentiellement composé d'abeilles (45 à 80 %). Ce comportement met en péril des ruchers en affaiblissant les colonies et en perturbant leur activité.
- **Risques sanitaires** : le frelon asiatique peut réagir par piqûres si on se trouve dans l'environnement du nid et les attaques peuvent être collectives et violentes.
- **Risques sur la biodiversité** : le frelon asiatique consomme également de nombreux pollinisateurs.

La lutte contre la prolifération du Frelon Asiatique débute par l'incitation au piégeage des femelles « fondatrices » (Les reines) au printemps, **c'est à dire maintenant**, et se poursuit par la destruction des nids primaires et secondaires. Une étude révèle que les communes réalisant un **piégeage organisé sur l'ensemble de leur territoire** ont impacté le développement de l'espèce (diminution du nombre de nids). En effet, à cette période, les fondatrices quittent leur refuge d'hiver. L'objectif de ce piégeage de printemps est de réduire leur nombre et ainsi le nombre des futurs nids.

Aussi soyez vigilants : les nids primaires se forment notamment dans les endroits protégés tels que les abris de jardin, carport, encadrement de fenêtre ou porte... À ce stade, le nid, de petite taille (5 à 30 cm), est facilement destructible. Sinon, son développement ira jusqu'au nid secondaire qui est souvent situé en hauteur, ce qui rend les interventions de destructions difficiles. En cas de doute, transmettez une photo par courriel : mairie@plouvien.fr ou appelez le : 02 98 40 91 16. La Mairie vous indiquera la marche à suivre en fonction de la situation.



Mode d'emploi : Piège et attractif à frelons

1 - Préparation de la solution

Mélanger dans le bol du piège :

- 1/3 de sirop de grenadine
- 1/3 de vin blanc
- 1/3 de bière brune

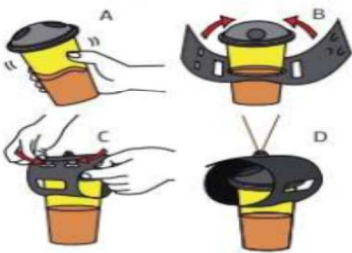


Renouvellement :

Lorsque le piège est plein, ou 3 semaine après l'installation, vider le contenu du piège et recharger le bol de solution attractive

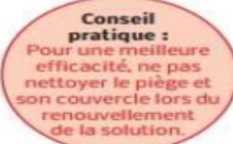


2 - Montage du piège



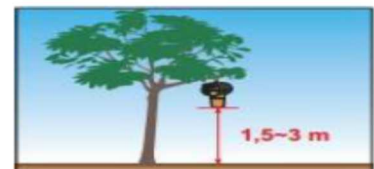
Précautions :

Bien positionner la feuille formant le tunnel pour que les 2 puits soient dans l'axe du tunnel. Veiller à ce que les inscriptions soient à l'extérieur du tunnel. Faire attention à ne pas verser de solution sucrée sur le couvercle du piège.



3 - Positionnement du piège :

Le piège peut être suspendu à une branche d'arbre ou tout autre support. Il doit être positionné à proximité des lieux de fréquentation habituels des frelons. Dans les ruchers, utiliser en moyenne 2 pièges pour 5 ruches pour une protection optimale.



PROTÉGEONS NOS HIRONDELLES ET NOS MARTINETS ! En 2020, le Groupe «Hirondelles & Martinets» Finistère de la LPO Bretagne (Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité) lançait un cri d'alerte pour sauver les hirondelles et les martinets, dont la population a chuté en moyenne de 40 % depuis 1989. Sauver ces magnifiques oiseaux si proches de nous, et dont l'existence dépend de nous, c'est d'abord les protéger, empêcher tout dérangement autour des nids, surtout en période de nidification, et les actions suivantes peuvent y contribuer : *Installer des nids artificiels, *Poser des planchettes anti-salissures si les fientes causent des gênes, *Placer des bacs à boue à proximité des zones de nidification, si ce matériau, indispensable pour la fabrication de leurs nids, fait défaut. Si vous souhaitez les aider, l'accompagnement par des bénévoles du Groupe dédié à ces oiseaux, est nécessaire. Contactez-nous au ☎ 07 49 22 17 84 ou adressez-nous un mail à gwenili29bzh@gmail.com. Si vous avez la possibilité, vous pouvez nous aider à recenser les nids ; contactez-nous afin de connaître le protocole. N'oublions pas que la réglementation aussi protège ces oiseaux ainsi que leurs nids, qu'ils soient vides ou occupés, et ce, toute l'année. La destruction intentionnelle de nids expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150.000 € et 3 ans d'emprisonnement. Le printemps sera bientôt là, réservons un agréable accueil à nos hirondelles et nos martinets qui nous le rendront bien en luttant efficacement contre un grand nombre d'insectes, comme les moustiques. Alors aidons-les à s'installer chez nous, elles nous remercieront !